

Développement

## **Une nouvelle filière entreprise pour renforcer l'accompagnement de ce marché**

**Brest, le 24 juin 2021 – Le Crédit Mutuel de Bretagne met en place une nouvelle organisation dédiée aux entreprises de son territoire, dans une logique de proximité et de synergie des expertises.**

### **Les enjeux identifiés**

Les PME réalisant entre 3 et 30 M€ de CA par an sont essentielles au dynamisme de l'économie bretonne. Le Crédit Mutuel de Bretagne souhaite renforcer son accompagnement auprès de ces acteurs par le déploiement d'une filière spécialisée en leur proposant un conseil de proximité, et étend ainsi son spectre d'activité.

Acteur légitime par sa connaissance des spécificités territoriales et des entrepreneurs bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne déploie cette filière entreprise en étroite relation avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (ABEI), filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée à l'accompagnement des ETI, Collectivités et Institutionnels.

Déjà très présente sur le marché des particuliers (1 breton sur 2 est client du Crédit Mutuel de Bretagne), sur le marché des professionnels de proximité et de l'agriculture, la banque mutualiste entend faire de cette nouvelle filière entreprise un projet majeur de son nouveau plan stratégique à horizon 2024.

### **L'organisation déployée**

Afin de répondre au mieux aux enjeux de cette clientèle, le Crédit Mutuel de Bretagne s'est structuré autour de 4 centres d'affaires sur 6 implantations : à St Briec pour les Côtes d'Armor (Direction : Olivier Monnier), à Brest et Quimper pour le Finistère (Direction : Stéphanie Quéré), à Rennes pour l'Ille-et-Vilaine (Direction : Anne Lenevez) et à Vannes et Lorient pour le Morbihan (Direction : Gaël Marivoet). Ces centres d'affaires sont soutenus par une nouvelle équipe dédiée, créée au sein de la Direction commerciale du CMB. Ses missions seront de favoriser le développement de la filière à l'échelle régionale et d'intensifier les synergies entre les acteurs financiers qui œuvrent au soutien du développement des entreprises du territoire.

*“Cet élargissement du champ d'activité du Crédit Mutuel de Bretagne représente une opportunité remarquable d'accroître notre proximité avec les entreprises et les entrepreneurs bretons. C'est une initiative qui concentre à elle-seule plusieurs axes majeurs inscrits au cœur de notre nouveau plan stratégique : satisfaction client, personnalisation et accompagnement à valeur ajoutée, innovation et recherche d'impact positif pour nos territoires. ”*

**Philippe Rouxel, Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne.**

---

**A propos du Crédit Mutuel de Bretagne**

Avec un réseau de 310 points de vente, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, 2 150 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur [www.cmb.fr](http://www.cmb.fr)

Contact presse : Laure Duchateaux – 02.98.00.24.44 – [laure.duchateaux@arkea.com](mailto:laure.duchateaux@arkea.com)